SIDI-BEL-ABBÈS

Il s'attaque à la police avec son chien

Lors de la délicate opération de rasage du vieux quartier d'El-Graba appelé «les bas quartiers» et du relogement des 174 familles au niveau d'une nouvelle cité située sur la route menant à Zerouala, à la sortie de la ville de Sidi-Bel-Abbès, les policiers mobilisés ont fait l'objet d'une attaque d'un chien féroce.

Le chien s'est attaqué aux policiers sur ordre de son propriétaire qui se lacérait le corps avec une lame tranchante au même moment en guise de refus de quitter les lieux. Celui-ci a été maîtrisé par les services de sécurité.

Présenté devant le procureur de la République de Sidi-Bel-Abbès, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt. Pour rappel, depuis le 17 juin et durant 48 heures, quelque 600 policiers et des responsables locaux ont mené une importante opération de rasage de 174 logements vetustes des «bas quartiers». Celle-ci a commencé d'une façon inopinée prenant de court les occupants obligés de charger leurs biens sur des camions de l'APC requisitionnés et de quitter les lieux au grand dam de certains qui ne voulaient pas déménager. Maintenant, «les bas quartiers» ne sont plus qu'une grande esplanade.

A. M.

Peine capitale pour un meurtre à cause d'une histoire de chiots

La semaine dernière, la cour criminelle de Sidi Bel-Abbès a jugé le meurtrier présumé d'un citoyen, suite à un différend sur des chiots, dans la localité de Ouled Ali, dans la wilaya de Sidi Bel Abbès.

Les faits remontent au mois de novembre 2011 lorsque la gendarmerie est alertée par des citoyens qui ont découvert une personne agonisant dans la localité de Ouled Ali.

Malheureusement, celle-ci décède au cours de son transfert vers les UMC du CHU de Sidi Bel-Abbès. L'enquête diligentée a abouti à l'arrestation du présumé meurtrier, âgé de 31 ans, à l'époque des faits, qui a été placé en détention provisoire. A l'origine de ce meurtre, une histoire de chiots volés, un vol que la victime aurait attribué au frère du prévenu.

Ce dernier déclarera au cours de l'audience que la victime avait accusé son frère de lui avoir volé des chiots de la ferme, d'où une dispute que son frère leur a relaté. «J'ai vu rouge.

Je me suis soûlé. J'ai intercepté la victime âgée de 61 ans qui rentrait chez elle après la prière d'*el icha*. Je lui ai asséné des coups avec une barre tranchante qui l'ont éventrée. Monsieur, je n'avais nullement l'intention de le tuer. Les coups ont été fatals», dira-t-il.

L'avocat de l'accusation qui chargera le présumé meurtrier, invoquant la préméditation et le guet-apens, demandera la peine capitale. Après délibérations, l'accusé a été condamné à la peine capitale.

A. M.

Une famille volée par le fiancé de sa fille à Tessala

La police de Tessala, Sidi-Bel-Abbès, est parvenue dernièrement à arrêter le voleur d'une famille qui n'est autre que le fiancé de leur fille, dans la localité de Tessala. Ayant fait le double des clefs de la maison, celui-ci s'est introduit alors qu'il savait que la maison était vide de ses occupants.

Il a volé 11 millions de centimes et des bijoux d'une valeur de 40 millions de centimes. Mais c'était sans compter sur l'intelligence des enquêteurs qui ont déduit, lors du constat du vol, que le délit a été commis par une personne qui ne serait pas étrangère à la famille, vu qu'aucune trace d'effraction n'a été relevée sur les lieux. L'arrestation du voleur s'est faite sans peine. La fille et le fiancé ont été déférés devant le procureur de la République. Les deux mis en cause ont reçu une citation directe.

A. M.

Une fourgonnette chute dans un ravin

Dans la journée de lundi dernier, une fourgonnette a chuté dans un ravin faisant 1 mort et un blessé sur les monts d'El-Attouch, dans la localité de Tessala (Sidi-Bel-Abbès).

La victime était en compagnie d'un ami à bord de la fourgonnette sur les méandres de la région montagneuse d'El-Attouch lorsqu'elle a perdu le contrôle du véhicule qui finira sa course dans un ravin. Il y a lieu e rappeler que cet accident est le 2e du genre en 3 jours. Samedi dernier, c'est un motocycliste en compagnie de sa fille âgée de 5 ans qui a subi le même sort dans la localité de Sidi Hamadouche. Celui-ci est décédé sur le coup alors que la fillette a été sérieusement blessée.

A. M.

SOUK AHRAS

Saisie de plus de 5 000 litres de mazout, trois motos grosses cylindrées et des veaux

Le trafic de cheptel, carburant, véhicules, motos grosses cylindrées et pièces détachées prend chaque jour plus d'ampleur au niveau de la frontière algéro-tunisienne, du côté de Souk Ahras, si bien que les saisies opérées par les services de la Gendarmerie nationale ont atteint le plafond au cours de la semaine précédente.

Ainsi, le 14 juin dernier, les éléments de la brigade de la gendarmerie de la commune frontalière de Sidi Fredj ont, en étroite collaboration avec les GGF, en patrouille au lieudit Kodiet El Hassa Mechta d'Ouled Abess, récupéré un camion de marque Sonacome avec, à son bord 4 veaux destinés, selon toute vraisemblance, à être acheminés frauduleusement vers la Tunisie, en sus de 830 litres de mazout abandonnés par des contrebandiers non loin de la bande frontalière. Le lendemain 15 juin, les gardes frontières au niveau de Sidi Fredj ont saisi 3 motos grosses cylindrées alors que dans la nuit de mardi, au niveau de la RN82, aux environs de 23h, à quelques kilomètres de la daïra de Taoura, 800 litres de mazout provenant de la contrebande ont été découverts à bord d'un véhicule de marque Toyota Hillux, abandonnés par le chauffeur qui a pris la fuite à la vue des gendarmes.

Au regard de ces chiffres qui nous ont été communiqués par le groupement de la Gendarmerie nationale de Souk Ahras, les saisies opérées sont énormes. D'ailleurs, en l'espace de huit jours, les éléments de la gendarmerie à l'échelle de la wilaya de Souk Ahras ont récupéré 4 418 litres de mazout que les contrebandiers s'apprêtaient à acheminer frauduleusement vers la Tunisie.Le moins que l'on puisse dire est que la contrebande sous toutes ses formes enregistre depuis plus d'une année une hausse vertigineuse, plus particulièrement celle de carburant, ce qui a influencé négativement sur les stations-services au niveau local. Indubitablement, ce commerce informel qui ne dit pas son nom devient une véritable économie parallèle qui porte ainsi un sacré coup au Trésor public.

Barour Yacine

AÏN-DEFLA

Un dealer sous les verrous à Khemis-Miliana

Agissant sur renseignements concernant un individu résidant à Khemis, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra l'ont interpellé, puis sur autorisation du procureur, ont procédé à une perquisition à son domicile sis Haï Salem.

La perquisition, de source policière, n'a pas été vaine, puisque les policiers y ont découvert 4 tablettes de kif traité découpées, prêtes à être commercialisées en plus d'un autre paquet, le tout d'un poids de 855,5 g ainsi que divers instruments servant à découper.

L'individu, âgé de 39 ans, toujours selon les mêmes sources, a des antécédents judiciaires et connu comme récidiviste. Présenté au magistrat instructeur près le tribunal de Khemis-Miliana, lundi dernier, accusé de commerce et de trafic de drogue, il a été placé en détention provisoire.

Karim O.

COMMUNIQUÉ

Mobilis lance le Mode TPE pour le rechargement électronique

Le premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie, **ATM Mobilis,** annonce le lancement de sa nouvelle solution de rechargement électronique via les **Terminaux de Paiement Electronique «TPE»**, en collaboration avec son distributeur Master **«DataNews».**

La solution **«TPE»** est un nouveau mode de distribution, à travers des codes de rechargement imprimable à partir d'un terminal. La solution est disponible sur notre réseau de vente PDV. Ainsi, les clients des offres prépayées de Mobilis verront leurs solutions de rechargement se diversifier par des coupons d'un montant de 100 DA, contenant le code de rechargement que le point de vente imprime grâce au TPE.

Une ligne «DataNews» : **0660 110 408**, est mise à la disposition des points de vente désirant acquérir cet appareil et bénéficier de ce nouveau mode de rechargement.

OUM-EL-BOUAGHI

Tentative d'immolation par le feu devant le siège de la daïra

Un jeune homme marié et père de 2 enfants a tenté de mettre fin à ses jours en s'aspergeant d'essence devant le siège de la daïra de Aïn-Beïda, 25 km à l'est du chef-lieu de wilaya. Le jeune homme, émargeant au filet social et exerçant au niveau du cimetière communal, ne voyant pas son nom figurer sur la liste provisoire des 514 bénéficiaires de logements sociaux qui a été affichée il y a plus de 5 mois, s'est aspergé d'essence et alluma un briquet. Heureusement pour lui, les brûlures étaient sans gravité.

L'intervention avec célérité des éléments de la Protection civile a évité de pires conséquences au jeune infortuné qui fut évacué aux urgences de l'hôpital Zerdani. Suite à ce regrettable incident, les éléments de la gendarmerie ont ouvert une enquête. A noter que la daïra a programmé pour le lendemain le tirage au sort des 514 logements au niveau du centre culturel de Aïn-Beïda.

Moussa Chtatha

MASCARA

25 citoyens victimes d'une intoxication alimentaire

Ce sont pour la plupart des invités à une célébration de réussite à l'examen d'entrée en 1re année moyenne qui ont été victimes d'une intoxication alimentaire à la cité de la Formation professionnelle de Mohammadia.

Ceci a eu lieu dans la soirée de lundi, et les victimes de cette intoxication âgées de 2 à 77 ans ont été admises à l'hôpital de Mohammadia qu'elles quitteront après avoir reçu les soins nécessaires. Le produit incriminé serait, selon les premières informations, de la pâtisserie.

M. Medebber

KHENCHELA

Vol de 70 millions de centimes à Mahmel

Un groupe de malfaiteurs, composé de 4 personnes et qui était à bord d'un véhicule de tourisme, a agressé un homme âgé de 58 ans, ex-adjoint du P/APC de Mahmel, et son fils âgé de 22 ans en plein centre-ville de la localité de Tazouguert, 9 km à l'est du chef-lieu de wilaya.

Les malfrats leur ont barré la route, aspergé de gaz lacrymogènes et se sont emparés d'un sachet en plastique contenant 70 millions de centimes. Selon le père, les voleurs ont également tenté de subtiliser le véhicule de son fils mais la riposte de ce dernier a été telle qu'ils ont pris la fuite.

Les deux victimes ont été évacuées à l'hôpital alors que la police a ouvert une enquête.

Benzaïm A.

GUELMA

9 ans de prison ferme pour les quatre employés indélicats de l'OPGI

Quatre personnes, toutes employées de l'OPGI, ont été condamnées cette semaine à Guelma pour avoir escroqué des citoyens. Le tribunal criminel de Guelma a prononcé 9 ans de prison ferme contre les inculpés dans une affaire de vente illégale de logements, patrimoine de l'OPGI de Guelma. Les prévenus, âgés de 32 à 52 ans,dont une femme, étaient poursuivis pour faux et usage de faux et falsification de documents officiels. L'affaire remonte au mois d'avril 2011 quand l'une des 13 victimes a déposé plainte auprès des services de la police judiciaire de Guelma pour escroquerie et abus de confiance.

N. Guergour